

**offre d'emploi pour le poste de Directrice/teur de l'Aménagement urbain,
de l'Attractivité et du Développement commercial**

LE CONTEXTE DU TERRITOIRE ET DE LA COLLECTIVITE

Cité millénaire fière de son histoire, mais résolument tournée vers l'avenir, Aurillac se singularise par une situation géographique exceptionnelle. Nichée au coeur des Monts du Cantal, au sein du triangle formé par les PNR des Volcans d'Auvergne, de l'Aubrac, et du Quercy, située à seulement 30 min. de la station de sports d'hiver du Lioran, et du Puy Mary Grand Site de France, Aurillac incarne un cadre de vie unique, avec en prime un taux d'ensoleillement annuel supérieur à ceux de Toulouse et Bordeaux.

Préfecture du Cantal, ville-centre d'une agglomération de 58 000 habitants, connue à l'échelle internationale pour son Festival de Théâtre de Rue, qui réunit chaque année en août plus de 120 000 personnes, Aurillac, au carrefour de l'identité montagnarde auvergnate et de l'influence occitane, offre à ses 27 000 habitants toutes les conditions de leur bien-être et de leur épanouissement : des infrastructures et des services aux familles de qualité, des services de santé et d'accompagnement à la personne nombreux, un tissu associatif riche, un coeur de ville commerçant très dynamique, et une forte vitalité culturelle et sportive, ancrée dans les valeurs du rugby, portées par son équipe de Pro D2.

Reliée à Paris en 1h30 par deux liaisons aériennes quotidiennes, Aurillac bénéficie par ailleurs d'un fort dynamisme économique, symbolisé par le plein emploi, par l'implantation de nouvelles entreprises et de nouveaux investisseurs, et par des industries et filières d'excellence, à l'image du projet de pôle de compétitivité en microbiologie.

A l'heure où nombre de gens aspirent à quitter les grandes métropoles et les grands pôles urbains et à s'installer dans des territoires plus sobres, à taille humaine, pour y voir grandir leurs enfants dans un environnement de qualité, Aurillac se pose en ville d'avenir.

Pierre MATHONIER, réélu en 2020 pour un second mandat de Maire, et par ailleurs Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, porte avec son équipe municipale un ambitieux projet de développement durable pour la ville, autour de 4 grandes priorités : l'attractivité de la ville, la cohésion sociale, la transition écologique et les nouvelles citoyennetés. Ce projet, qui concilie un fort volontarisme en matière de grands investissements et une gestion parfaitement maîtrisée des finances communales, s'inscrit dans une vision à long terme, et repose à la fois sur une stratégie prospective d'aménagement et de développement urbain, et sur des politiques publiques adaptées aux enjeux.

Pour assurer la réussite de ce projet, la Ville d'Aurillac s'appuie sur une administration municipale riche de sa diversité et de ses compétences, et très engagée dans ses missions de service public. Vous souhaitez vous associer à cette aventure collective, et inscrire votre parcours professionnel dans cette dynamique ?

La Ville d'Aurillac recrute **sa/son Directrice/teur de l'Aménagement urbain, de l'Attractivité, et du Développement commercial.**

LES MISSIONS DU POSTE

Pour assurer la mise en œuvre de son ambitieux projet en matière de transformation urbaine, et contribuer ainsi à renforcer l'attractivité du territoire, l'équipe municipale a décidé de se doter d'une nouvelle Direction de l'Aménagement urbain, de l'Attractivité, et du Développement commercial, et de recruter, à la tête de cette direction, un profil de développeur-urbaniste, qui sera chargé d'impulser au sein de la collectivité, une culture de l'urbanisme de projet.

Placé sous la responsabilité hiérarchique du Directeur général adjoint en charge de l'aménagement urbain et du développement durable de la ville, vous aurez à relever les nombreux challenges suivants :

- Accompagner les élus municipaux dans la conception et la planification de la stratégie urbaine, et élaborer à leurs côtés le schéma de référence urbain, qui devra permettre de dessiner la vision de l'Aurillac de demain, et garantir la cohérence des projets de la Ville sur les différentes composantes du champ urbain : habitat, espaces publics, équipements, mobilités, stationnement, commerces, patrimoine, etc.
- Piloter, à l'étape de la conception urbaine, les grands projets de développement urbain du mandat, en les inscrivant en cohérence avec les enjeux de transition écologique et de participation citoyenne :
 - la redynamisation du coeur de ville et du centre ancien, dans le cadre du programme Action Coeur de Ville
 - la reconquête du quartier patrimonial Saint-Géraud
 - le projet d'aménagement de l'îlot Gravier -Monthyon – Gerbert
 - l'émergence du nouveau quartier des berges de la Jordanne, à travers la reconversion d'une friche industrielle en un pôle d'attractivité résidentielle, culturelle et touristique
 - l'accompagnement au projet de requalification du quartier Saint-Eugène
 - l'opération de renouvellement urbain du quartier Marmiers
 - l'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain
 - le suivi des acquisitions foncières et des nouveaux projets d'urbanisation
- Construire et animer tous les partenariats au service de la stratégie urbaine : conquête de financements et de contractualisations auprès des grands partenaires institutionnels (Etat, ANAH, Action Logement, Banque des territoires, ANRU, Région, Département, Agglomération, etc), recherche de nouveaux opérateurs (investisseurs, promoteurs, porteurs de projets, aménageurs, etc), montage de dispositifs innovants en matière de portage foncier, liens avec les bailleurs sociaux, etc
- Accompagner les élus municipaux pour porter la voix de la Ville sur ses orientations urbaines auprès de l'Agglomération, dans le cadre du PLUI et des schémas structurants comme le SPR et le RLPi
- Mettre en œuvre la stratégie municipale en matière de préservation et de développement du commerce sur la ville, et notamment sur le centre-ville : aides aux entreprises commerciales, accompagnement des porteurs de projets, prospection pour l'installation de nouveaux commerces, suivi de la vacance commerciale, études sur les flux commerciaux, etc

- Organiser la direction de l'aménagement urbain, de l'attractivité et du développement commercial, et assurer la gestion administrative, financière et RH de la direction, ainsi que le management de l'équipe : direction composée de 3 services (service urbanisme réglementaire et foncier, mission aménagement urbain et grands projets, service attractivité commerciale), et de 11 agents, dont une directrice adjointe

PROFIL DU CANDIDAT

- Titulaire d'un niveau Bac +5 en aménagement, urbanisme ou habitat ou école d'ingénieurs, architectes, paysagistes (ou tout autre cursus en lien avec le poste)
- Profil orienté urbanisme de projet, développeur-urbaniste, appréciant le travail en mode-projet et en capacité d'impulser une dynamique de travail transversale associant l'ensemble des services municipaux
- Capacité à accompagner les réflexions stratégiques des élus, à manager des projets de grande envergure, dans la complexité, en garantissant le respect des coûts et des échéances
- Grande intelligence relationnelle et leadership pour animer les relations avec les différents partenaires du champ urbain et acteurs publics : services de l'État, collectivités, bailleurs sociaux, opérateurs immobiliers, CAUE, etc
- Forte autonomie dans son activité quotidienne et facilité à rendre compte, partager l'information, échanger
- Sensibilité du développement urbain intégrant les enjeux contemporains : transition écologique, concertation des habitants dans les projets, reconstruction de la ville sur elle-même, sobriété foncière et énergétique, etc
- Expérience significative souhaitée

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Recrutement par voie statutaire dans le cadre d'emploi des attachés territoriaux ou ingénieurs territoriaux, par voie de mutation, détachement, ou lauréat sur liste d'aptitude
- Contraintes liées au poste : horaires variables, réunions possibles en soirée
- Poste à temps complet 37h sur 4,5j + JRTT ; forfait cadre possible
- Membre du comité de direction

Si vous êtes intéressé(e) par ce poste, il est possible de faire acte de candidature jusqu'au **10 juin 2022**, en adressant votre dossier de candidature comportant lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative, copie des diplômes, et copie des 3 derniers entretiens professionnels à Monsieur le Maire d'Aurillac – Direction des ressources humaines -

RENSEIGNEMENTS

Renseignements sur le poste auprès de M. Alex DUMAS, directeur général adjoint chargé du pôle aménagement urbain et développement durable de la ville ou de M. François LEFOL, directeur général des services au 04 71 45 46 49.

Pour toute question liée aux conditions statutaires de recrutement, renseignements auprès de Mme Myriam LOMBARD, directrice des ressources humaines, au 04 71 45 46 55.